

19 mars 2021

Compte rendu provisoire

Participants : Yves SALLELES, Jacques DUPLAN, Florent ROUSSEAU, Michel PONTIER, Thibault DE GRAVE (Syngenta), Sylvain BARBE (Arterris), Jean-Jacques TRIOL, Jean-Gilbert RICARD (syndicat des semenciers, SEMTHEC), Bérenger CARRIER, Hélène SUZOR, Alexandre CHAVEY (CA34)

1. Préserver les ressources productives

Difficultés pour installer et renouveler les générations car nécessité de surfaces et d'investissements importants pour démarrer. De plus le métier est peu attractif (peu de porteurs de projets au PAI). La reprise familiale reste la plus courante, ou l'installation par des chefs d'entreprises de travaux agricoles qui disposent déjà du matériel. Ainsi paraît-il difficile de juguler la lente décline du nombre de producteurs, en tout cas celui des « purs céréaliers ».

La concurrence avec de gros agriculteurs, et le marché des collectivités (imposé par les mesures compensatoires environnementales : 500 ha acquis à Marsillargues) font grimper les prix du foncier et les rendent inaccessibles pour les producteurs de taille moyenne. Les terres sont aussi valorisées par des ETA ou des CUMA en baux précaires (par des propriétaires non agricoles) et ne sont plus libérées en baux à longs termes pour des exploitants.

L'équilibre actuel de productions (50% BD, orge, BT,...) est le plus probable : La diversification des assolements est une obligation de la PAC et une solution agronomique, notamment pour la production en Bio (qui se développe). Le blé dur a sans doute atteint son niveau minimal et ne peut que repartir un peu car c'est la culture la plus adaptée pour les rotations et la zone méditerranéenne est historique pour son potentiel qualitatif. L'enjeu est de revaloriser les montants spécifiques « blé dur méditerranéen » dans la nouvelle PAC pour pérenniser sa production.

Sans une bonne valorisation du blé dur la tendance est au développement des jachères (plutôt que de travailler car peu de valorisation) ou font du fourrage, qui peut être valorisé (y compris en circuits courts).

2. Répondre aux attentes sociétales et des consommateurs

L'organisation de la filière céréalière est très concentrée autour d'un petit nombre d'opérateurs dont Arterris dont le siège social est dans l'Aude et qui ne fait pas de l'Hérault sa priorité : fragilité du secteur, qui incite les producteurs à rechercher de la valeur ajoutée sur les céréales par la relocalisation d'une partie de la production, et sur les semences par la création d'une plate-forme de collecte, stockage et tri.

Le « 0 résidus de pesticides » est la demande des opérateurs comme Panzani, et la règle qui s'impose aux producteurs. Ils restent dans l'expectative quant aux demandes et ce qu'exige cette règle (« on peut y répondre, mais cela dépend de ce que l'on recherche »). En tout cas l'enjeu de technicité est fort pour pouvoir s'adapter tant au « 0 résidus de pesticides » qu'au BIO.

Les cultures de semences sont bien valorisées et les producteurs disposent de nombreux contrats de la part des maisons semencières. La zone reste la plus importante du monde pour les tournesols base, mais touche un optimum de surfaces, à cause des obligations d'éloignements. Les autres semences commerciales peuvent s'accroître également mais entrent en concurrence avec les autres cultures demandeuses d'eau (Enjeu fort sur le sujet de l'eau : conflits extra agricoles avec les autres usages civils et pour le milieu, et intra-agricole entre les filières). En outre les semences font face à des problèmes d'acceptabilité sociale (irrigation + OGM) à ne pas négliger.

3. S'adapter au changement climatique

Le changement climatique s'exprime par plusieurs menaces :

- Des Hiver doux qui limitent la vernalisation du blé, prolonge le tallage (et limite les rendements et la qualité du blé), produit une montaison plus précoce et expose au risque gélif, favorise potentiellement la pression parasitaire (pucerons)
- un manque d'eau au printemps, pas forcément mauvais mais qui peut réduire l'absorption de l'azote (indispensable à la synthèse de protéine).
- Des pics de chaleurs en début d'été qui menacent la floraison et des sécheresses en été qui empêchent de pouvoir faire un couvert.
- Un manque d'eau à l'automne qui compromet la levée des semis et limite la recharge des nappes

Les leviers d'adaptation résident notamment dans la recherche de variétés moins gourmandes en eau, et le travail sur la précocité des variétés et sur la date de semis.

En tout cas les cultures de céréales ne deviennent plus que des cultures de rotations, et on s'attend à un resserrement sur les zones irrigables pour faire des rotations de semences ou légumes de plein champ (melons) pour trouver de la valeur ajoutée, car difficultés pour valoriser le blé dur via les prix et la PAC.

